

## VENTE D'UN LOT DE SERVICE AU NIVEAU DU PARC INDUSTRIEL INTÉGRÉ D'AGADIR PARTIE II A DRARGA

La Société Al Omrane Souss Massa met en vente un lot de service au niveau du Parc Industriel Intégré d'Agadir Partie II, sis à la Commune de Drarga, tel que décrit ci-dessous :



Programme	Type	N° d'unité	Surface	Titre foncier	Prix de vente
PARC INDUSTRIEL INTEGRE D'AGADIR PARTIE II	Lot de service	S1	3852 m <sup>2</sup>	263847/09	800 dhs/m <sup>2</sup>

- Toute personne intéressée peut consulter l'offre et retirer le dossier de candidature au Siège de la Société Al Omrane Souss Massa et ses agences commerciales, ainsi qu'au niveau du Centre Régional d'Investissement de la Région Souss Massa, et au niveau de la plateforme d'aide à l'acquisition du Groupe Al Omrane [www.alomrane.gov.ma](http://www.alomrane.gov.ma).
- Les dossiers d'offres sont à déposer, sous pli cacheté fermé portant clairement la mention « Offre lot de service n°S1 au Parc Industriel Intégré d'Agadir Partie II », au Bureau d'ordre du Centre Régional d'Investissement de la Région Souss Massa. Tout dossier d'offre doit contenir un chèque certifié de 30 % du prix de vente libellé au nom de la Société Al Omrane Souss Massa. Toute offre ne contenant pas de chèque sera rejetée.
- La date limite de dépôt des offres est le 03 Octobre 2025 à 16h30.
- Les offres seront évaluées par la Commission Régionale Unifiée d'Investissement selon la grille de notation prévue par le cahier de charges.

Société Al Omrane Souss Massa.

Angle Bd 29 février & Bd Cheikh Saadi, Talborjt. BP 321. Agadir. Tél : 05.28.84.12.10 - Fax : 05.28.82.34.99

Al Omrane Souss Massa est une filiale du Groupe Al Omrane – [www.alomrane.gov.ma](http://www.alomrane.gov.ma)

 **080 100 15 16**  
PRIX D'UNE COMMUNICATION LOCALE

اكتشفوا مشاريعنا في جميع جهات  
المملكة عبر المنصة الإلكترونية  
[www.alomrane.gov.ma](http://www.alomrane.gov.ma)



**ROYAUME DU MAROC**



**PROGRAMME : PARC INDUSTRIEL INTEGRE D'AGADIR PARTIE II**

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET n°01/2025  
(Mise en vente du lot de terrain n°S1 dans le Parc Industriel Intégré  
– Partie 2, Commune de Drarga, Préfecture d'Agadir Ida-Outanane,  
Objet du TF n°263847/09)**

**Nom & Prénom** : .....

**CIN N°** : .....

**Demeurant à** : .....

.....

**Agissant pour le compte de la société** .....

.....

## **CLAUSES ET CONDITIONS CONCERNANT L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

### **Contexte et objet du présent appel à manifestation d'intérêt**

Dans le cadre des orientations et des objectifs du Plan d'Accélération industrielle et sa déclinaison au niveau de la Région Souss Massa, la Commission Régionale Unifiée d'Investissement en charge notamment du suivi de l'exécution de la convention de mise en valeur du projet du **Parc Industriel Intégré d'Agadir Partie II**, lance la cession, par voie d'étude de dossier et d'offre de prix, d'un lot de terrain à usage de services situé audit projet localisé dans la commune de Drarga.

Cet Appel à manifestation d'intérêt s'adresse à toute personne physique ou morale désirant développer des services, à destination notamment des acteurs économiques et industriels implantés au Parc Industriel Intégré d'Agadir Partie II et zone d'activités avoisinantes.

Le Présent Appel à manifestation d'intérêt a été validé par la Commission Régionale Unifiée d'Investissement en date du **09/09/2025**.

### **Article 1 : Mode de cession**

La cession du lot de terrain sera consentie après étude des dossiers par une première commission composée de : Notaire / Représentant du Centre Régional d'Investissement de la Région Souss Massa / Représentant de la Wilaya de la région Souss Massa – Préfecture d'Agadir Ida Outanane / Représentant de l'Agence Urbaine d'Agadir / Al Omrane Souss Massa en qualité de Maître d'Ouvrage du projet.

Le système de notation qui sera utilisé par la première commission pour désigner la meilleure offre est détaillé dans l'article 5.

Cette première commission présentera une analyse des dossiers déposés ainsi qu'un classement des offres qui sera soumis à la Commission Régionale Unifiée d'Investissement (CRUI) pour validation finale. La CRUI retiendra la meilleure offre en termes de prestations proposées et de prix.

### **Article 2 : Désignation du lot objet de l'appel à manifestation d'intérêt**

Les principales caractéristiques du lot de terrain mis en vente ainsi que sa mise à prix se résument comme suit :

<b>N° du lot</b>	<b>Superficie cessible</b>	<b>Titre foncier</b>	<b>Mise à prix</b>
S1	3 852,00 m <sup>2</sup>	TF 263847/09	800 Dhs / m <sup>2</sup>

### **Article 3 : Prestations autorisées :**

Les prestations autorisées doivent être conformes au cahier des charges du plan du lotissement (tertiaire, hôtelière ou commerciale).

Les soumissionnaires sont invités à veiller à intégrer dans leur proposition, un panel diversifié d'activités en faisant preuve d'inventivité dans l'offre et ayant comme objectif de proposer les services les plus ouverts possibles à tous les actifs et populations de la zone élargie tout en respectant le cahier des charges de la zone.

### **Article 4 : Constitution du dossier de l'offre**

Le dossier de candidature au présent appel à manifestation d'intérêt doit être déposé, en version physique accompagnée d'une copie électronique sur clé USB, contre accusé de réception sous plis fermé cacheté, au bureau d'ordre du Centre Régional d'Investissement Souss Massa.

La date limite de dépôt des offres est le **03/10/2025 à 16H30** Le dossier de candidature se compose des éléments suivants :

- Dossier Administratif ;
- Dossier Technique ;
- Offre financière.

Le dossier de candidature sera placé dans un pli scellé, fermé et cacheté, portant la mention: **« Dossier de candidature relatif à l'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET n°01/2025 (Mise en vente du lot de terrain n°S1 dans le Parc Industriel Intégré – Partie 2, Commune de Drarga, Préfecture d'Agadir Ida-Outanane, Objet du TF n°263847/09) ».**

Le pli fermé doit comporter deux (2) enveloppes distinctes comprenant :

a) Première enveloppe : Contient les pièces des dossiers administratif et technique, telle que décrites dans les articles **4.1 et 4.2** du présent AMI. Cette enveloppe doit être fermée et porter de façon apparente la mention **« Dossiers Administratif et technique ».**

b) Deuxième enveloppe : Contient les pièces de l'offre financière du concurrent, telle que décrites dans l'article **4.3** du présent AMI. Elle doit être fermée et porter de façon apparente la mention **« Offre financière »** ; ainsi qu'une clé USB regroupant l'ensemble des documents au format électronique.

Le pli fermé doit comporter sur sa face les éléments suivants :

L'offre est à déposer au niveau du Bureau d'Ordre du Centre Régional d'Investissement de la région Souss Massa sous plis cacheté fermé :

L'identité de l'entité représentant le concurrent et déposant le dossier de candidature à la Manifestation d'Intérêt ;

La mention : **« Offre à n'ouvrir que par le comité compétent ».**

#### **4.1 : Dossier administratif**

Le dossier administratif doit contenir :

- Une demande de participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt, adressé à l'attention de Madame la Directrice Générale du Centre Régional d'Investissement Souss Massa, conformément au modèle de **(l'annexe 1)**.
- Déclaration sur l'honneur et engagement signé et légalisé **(annexe 2)** ;
- Statut de la société certifié conforme ;
- PV de nomination du gérant ;
- Modèle 7 du registre de commerce datant de moins de 03 mois (personne morale) ;
- Copie de la carte d'identité nationale (personne physique) ;
- Liasses fiscales des 03 dernières années d'activité (version imprimée à partir du site web officiel de la Direction Générale des Impôts) ;
- Une attestation de relevé de l'identité bancaire dûment signée et cachetée ;
- Attestation de régularité fiscale, délivrée par la TGR (Trésorerie Générale du Royaume) ;
- Le présent règlement de consultation, dûment paraphé sur toutes les pages, signé et légalisé avec la mention « lu et accepté sans réserve » ;
- L'attestation de visite des lieux **(annexe 4)**, dûment signée et légalisée ;
- Le cahier des charges relatif au PIIA-II **(annexe 5)**, dûment paraphé sur toutes les pages, signé et légalisé avec la mention « lu et accepté sans réserve » ;
- Attestation pour soumissionner aux marchés publics délivrée par la CNSS.

#### **4.2 : Dossier technique :**

Le dossier technique doit contenir :

L'offre technique détaillée des prestations envisagées (Le business-plan) :

- a. Type de prestations (intégration avec les prestations autorisées),
- b. Nombre d'emplois directs à créer pendant les 3 premières années,
- c. Investissement prévu pendant les 3 premières années,
- d. Délai de valorisation,
- e. Plan de financement,
- f. Chiffre d'affaires prévisionnel pendant les 3 premières années,
- g. Un Avant-Projet-Sommaire contenant : (un plan de masse et des niveaux du projet indiquant toutes les dimensions, les surfaces, l'affectation des locaux ainsi que les reculs par rapport aux voies et aux mitoyens, les coupes et les façades du projet ainsi qu'une note de calcul détaillée (surfaces planchers, surface constructible.),

#### **4.3 : Offre financière :**

L'offre financière doit contenir :

- L'offre de prix **(annexe 3)**
- Un chèque certifié, ou un chèque de banque d'un montant de 30% du prix offert, destiné à la Société Al Omrane Souss Massa S.A ;

## Article 5 : dépôt des offres

Les dossiers des offres seront déposés sous plis cachetés fermés avec la mention « Manifestation d'intérêt, lot de services du PIIA Partie II », au Bureau d'ordre du Centre Régional d'Investissement de la Région Souss Massa. La date limite de dépôt des offres est le **03/10/2025 à 16H30**.

## Article 6 : Base de sélection des offres et notation

Les offres sont jugées au final par la Commission Régionale Unifiée d'Investissement en charge notamment des décisions d'affectations du Parc Industriel Intégré d'Agadir Partie II.

Il sera adopté le canevas de sélection et de notation suivant :

	Critère	Mode de notation
<b>Note technique</b>	<b><u>L'offre technique détaillée des prestations envisagées (Le business-plan) : (sur 100 points)</u></b>	
	1. Type de prestations (intégration avec les prestations autorisées dans le PIIA),	En fonction du taux d'intégration au regard de l'ensemble du projet, les notes sont attribuées comme suit : note comprise entre 0 et 20
	2. Nombre d'emplois directs à créer dans les 3 premières années,	En fonction du nombre d'emplois au regard de l'ensemble du projet, les notes sont attribuées comme suit : note comprise entre 0 et 20
	3. Investissement prévu dans les 5 premières années,	En fonction du montant d'investissement au regard de l'ensemble du projet, les notes sont attribuées comme suit : note comprise entre 0 et 20
	4. Délai de valorisation	En fonction de l'analyse des délais au regard de l'ensemble du projet, les notes sont attribuées comme suit : note comprise entre 0 et 15
	5. Capacité financière (plan de financement du projet)	En fonction de l'analyse des ressources financières au regard de l'ensemble du projet, les notes sont attribuées comme suit : note comprise entre 0 et 10
	6. Chiffre d'affaires prévisionnel dans les 5 premières années	En fonction de l'analyse du montant du CA au regard de l'ensemble du projet, les notes sont attribuées comme suit : note comprise entre 0 et 10
	7. Respect du cahier des charges de la zone	En fonction de l'examen du concept architectural présenté dans l'APS, la note attribuée est de 05 points. Dans le cas du non-respect des termes du cahier des charges notamment (COS, CUS, Hauteur), le soumissionnaire sera automatiquement éliminé.
<b>Note financière</b>	8. Prix Offert (sur 100 points)	10 points pour toute plage de 100 Dhs/m <sup>2</sup> cessible additionnelles à la mise à prix fixée plafonnée à 100.

Le détail des notations se présente comme suit :

Note technique (100 points)

**1. Type de prestations (intégration avec les prestations autorisées dans le PIIA) (20 points)**

Critère	Points	Conditions
Services intégrés multi-sectoriels	20	Minimum <b>3 types</b> de services différents (restauration, hébergement, commerce, formation, santé, services aux entreprises, etc.) avec business plan détaillé pour chaque service
Services spécialisés complémentaires	10	<b>2 types</b> de services complémentaires répondant aux besoins des acteurs économiques de la zone
Service unique spécialisé	05	Un seul type de service proposé mais à forte valeur ajoutée
Non conforme ou insuffisant	00	Services non autorisés, non détaillés ou non adaptés aux besoins de la zone

**2. Nombre d'emplois directs à créer dans les 3 premières années d'activité (20 points)**

Nombre d'emplois directs (*)	Points
≥15	20
10-14 emplois	15
5-09 emplois	10
< 5 emplois	0

(\*) Les emplois doivent être justifiés par des fiches de postes et un plan de recrutement détaillé.

**3. Investissement prévu dans les 03 premières années d'activité (20 points)**

Montant d'investissement	Points
≥ 20 millions DH	20
15 à 19 millions DH	15
10 à 14 millions DH	10
5 à 09 millions DH	5
< 5 millions DH	0

L'investissement doit être détaillé par poste (construction, équipements, aménagements, etc.) avec un planning prévisionnel.

**4. Délai de valorisation (15 points)**

Délai de mise en service	Points	Conditions
< 24 mois	15	Projet clé en main avec planning détaillé et jalons précis
24-30 mois	10	Planning réaliste avec étapes de réalisation définies
30-36 mois	05	Planning acceptable avec justification des délais
> 36 mois	00	Délai excessif non justifié

## 5. Capacité financière (Plan de financement du projet) (10 points)

Structure financière	Points	Justificatifs requis
Fonds propres $\geq$ 25% de l'investissement	10	Attestations de solde récentes ou/et liasses fiscales des 03 dernières années d'activité pour justifier l'incorporation d'un compte courant d'associé
Fonds propres 15-24% de l'investissement	07	Plan de financement avec garanties suffisantes (documents justifiant la capacité financière)
Fonds propres $<$ 15% de l'investissement	05	Structure financière insuffisante

## 6. Chiffre d'affaires prévisionnel pour les 03 premières années (10 points)

CA annuel moyen prévu	Points
$>$ 15 millions DH	10
10 à 15 millions DH	07
$<$ 10	05

Le chiffre d'affaires doit être justifié sur présentation détaillée des hypothèses de calcul.

## 7. Respect des dispositions urbanistique dans le cahier des charges (05 points)

Respect des dispositions urbanistiques dans le cahier des charges	Points	
Respect le cahier des charges de la zone (respect du COS, CUS, Hauteur, activité...)	Oui	5
	Non	0

Si la note obtenue est « 0 », le soumissionnaire sera automatiquement écarté.

**Les offres ayants obtenues une note technique inférieure à 60 points seront automatiquement éliminées.**

**La note globale est calculée comme suit :**

$$\text{Note globale} = \text{note technique} \times 80\% + \text{note financière} \times 20\%$$

Le soumissionnaire ayant obtenu la plus grande note est considéré comme attributaire du lot choisi.

### Article 7 : Prix et Modalités de cession

L'attribution ne sera effective qu'après signature du cahier de charges du projet du Parc Industriel Intégré d'Agadir Partie II adapté au lot de service et l'encaissement de 30% du prix total du lot, par Al Omrane Souss Massa qui est en charge de l'aménagement du Parc Industriel Intégré Partie II conformément à sa convention de mise en valeur.

La signature du contrat définitive se fera au plus tard un mois après obtention de l'autorisation du projet et paiement du reliquat du prix total du lot, étant entendu que les clauses résolutoires nécessaires (interdiction d'aliéner, de louer, d'hypothéquer, etc.) seront mentionnées dans ledit contrat jusqu'à mise en exploitation dudit projet et délivrance du quitus suivant les règles en vigueur.

### **Article 8 : Paiement de l'avance sur prix**

L'acquéreur produira dans son dossier d'offre le montant correspondant à 30% du prix total proposé du lot, sous forme d'un chèque certifié ou chèque de banque libellé au profit de la société Al Omrane Souss Massa qui est en charge de l'aménagement du Parc Industriel Intégré Partie II conformément à sa convention de mise en valeur.

En cas d'acceptation de l'offre, le chèque certifié sera automatiquement versé au compte de La société Al Omrane Souss Massa dédié au projet.

En cas de désistement de l'acquéreur, après validation de la Commission Régionale Unifiée d'Investissement, le montant versé lui sera remboursé après déduction d'un montant fixé par ladite commission avec un minimum de 1% du prix du lot TTC.

Les chèques remis seront restitués aux candidats dont l'offre n'est pas retenue.

### **Article 9 : Interdictions**

Il est interdit à « L'acquéreur » d'aliéner ou de louer le lot acquis avant la satisfaction de toutes les obligations du cahier de charge du Parc Industriel Intégré d'Agadir Partie II et obtention du quitus.

### **Article 10 : Déchéance**

La Commission Régionale Unifiée d'Investissement se réserve le droit de prononcer la déchéance à l'encontre de « L'acquéreur » dans le cas du non-respect de ses engagements et du non-respect des termes du cahier des charges du Parc Industriel Intégré d'Agadir Partie II.

### **Article 11 : Election de domicile**

Pour l'exécution du présent cahier des charges, les parties contractantes font élection de domicile à leurs adresses respectives.

### **Article 12 : Compétence**

En cas de litige l'affaire est soumise à la procédure d'arbitrage conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à ....., le .....

**Lu et approuvé,  
L'acquéreur**  
(Signé et légalisé)

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET n°01/2025**  
**(Mise en vente du lot de terrain n°S1 dans le Parc Industriel Intégré**  
**– Partie 2, Commune de Drarga, Préfecture d'Agadir Ida-Outanane,**  
**Objet du TF n°263847/09)**

**Annexe 1 : Modèle de demande de participation à l'AMI**

**Cas : Personne morale / Personne physique**

Nom, Prénom :  
Raison sociale :  
Adresse :  
N° de Téléphone :  
N° de Fax :  
E-mail :

**A l'attention de Madame la Directrice Général du**  
**Centre Régional d'Investissement Souss Massa**  
**Cité Founty B.P : 31.333, Agadir, 80000, Maroc**

Madame la Directrice Générale,

Je soussigné,

....., de nationalité ....., demeurant à ....., titulaire de la CNI n°.....  
;

Agissant au nom et pour le compte de la Société ....., en qualité de gérant-associé unique, en vertu des statuts signés le ..... et enregistré à ..... en date du ..... sous le numéro .....

Demande à participer à l'AMI pour la mise en vente du lot de terrain n°S1 dans le Parc Industriel Intégré – Partie 2, Commune de Drarga, Préfecture d'Agadir Ida-Outanane, Objet du TF n°263847/09

**Signature du concurrent**  
**Date :**

**Informations concernant l'acquéreur**

Dénomination sociale / Nom Prénom	
Forme juridique	
Raison sociale	
Secteur d'activité (nomenclature marocaine des activités)	
Nature d'activité	
Date de création	
Siège social	
Registre de commerce	
Tribunal d'inscription RC	
Administration/Gérance	
Répartition du capital	
Personne de contact	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nom :</li><li>• Prénom :</li><li>• Fonction :</li><li>• Coordonnées :</li></ul>

**Signature du concurrent****Date :**

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET n°01/2025**  
**(Mise en vente du lot de terrain n°S1 dans le Parc Industriel Intégré**  
**– Partie 2, Commune de Drarga, Préfecture d'Agadir Ida-Outanane,**  
**Objet du TF n°263847/09)**

**Annexe 2 : Déclaration sur l'honneur et engagement**

**A - Pour les personnes physiques :**

**1. Cas des personnes physiques agissant pour leur propre compte :**

Je soussigné.....

(Nom, prénom et qualité)

Agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte.

Numéro de téléphone :

.....

Numéro du fax :

.....

....

Adresse électronique :

.....

Adresse du domicile élu :

.....

Affilié à la CNSS **(2)** sous le numéro :

.....

Inscrit au registre du commerce de.....(localité) sous le numéro:

.....

Inscrit à la taxe professionnelle sous le numéro :

.....

Numéro de l'identifiant commun de l'entreprise :

.....

Relevé d'identité bancaire.....

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés ;

## B - Pour les personnes morales :

### 1. Cas des sociétés :

Je soussigné .....

Agissant au nom et pour le compte de **La Société** ....., au capital social de : ..... **Dhs** ;

Numéro téléphone : .....

Numéro du fax : .....

Adresse électronique : .....

Adresse du siège social de la société : .....

Adresse du domicile élu : .....

Affiliée à la CNSS, sous le numéro : .....

Inscrite au registre du commerce ....., sous le numéro : .....

Inscrite à la taxe professionnelle sous le numéro : .....

Numéro de l'identifiant commun de l'entreprise : .....

Relevé d'identité bancaire: .....

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés ;

### **Déclare sur l'honneur :**

- Que les informations fournies dans la présente déclaration sur l'honneur, ainsi que dans l'ensemble des pièces jointes à mon dossier de candidature, sont sincères, exactes et complètes ;
- Ne pas avoir proposé, directement ou par personne interposée, des promesses, dons ou avantages en vue d'influencer la procédure de sélection des concurrents ;
- Ne pas être en situation de conflit d'intérêts ;
- Ne pas avoir participé à l'élaboration ou à la préparation du dossier de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) concerné ;
- Ne pas faire l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire ou de redressement judiciaire ;
- Qu'en cas de sélection, au titre de cet AMI, la structuration juridique de l'entité devant réaliser le projet (notamment sa forme juridique, l'identité de ses actionnaires et leur contribution au capital) restera inchangée jusqu'à la valorisation et la réalisation du projet ;
- Ne pas avoir de contentieux en cours avec le Royaume du Maroc, ni être une société affiliée à toute société ayant un contentieux en cours avec le Royaume du Maroc ;
- Ne pas être en état de violation des lois et règlements du Royaume du Maroc en matière de protection de l'environnement, de droit du travail, de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
- Ne pas avoir fait l'objet, lors des trois (3) dernières années, d'une interdiction temporaire ou définitive de participer à des appels d'offres publics dans mon pays d'origine ou au Royaume du Maroc ;
- Avoir pris connaissance du cahier de charges régissant la vente du lot de services sis au programme Parc Industriel Intégré d'Agadir Partie II - Avoir visité et pris connaissance de la situation physique et juridique du lot objet de mon offre.

- M'engage à respecter les clauses du présent cahier des charges régissant la vente du lot objet de mon offre.
- A régler le prix proposé pour l'acquisition du lot objet de mon offre dans les délais fixés dans le cahier des charges de valorisation.

**Fait à ....., Le .....**

**Signature et cachet du concurrent**

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET n°01/2025**  
**(Mise en vente du lot de terrain n°S1 dans le Parc Industriel Intégré**  
**– Partie 2, Commune de Drarga, Préfecture d'Agadir Ida-Outanane,**  
**Objet du TF n°263847/09)**

**ANNEXE 3 : Offre de prix**

**PROGRAMME : Parc Industriel Intégré d'Agadir Partie II**

Désignation	Surface en m <sup>2</sup>	Prix d'acquisition du m <sup>2</sup> (Prix de l'offre) (En MAD)	Prix d'acquisition total (En MAD)
Lot S1 de	3852 m <sup>2</sup>		

**L'acquéreur**

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET n°01/2025**  
**(Mise en vente du lot de terrain n°S1 dans le Parc Industriel Intégré**  
**– Partie 2, Commune de Drarga, Préfecture d'Agadir Ida-Outanane,**  
**Objet du TF n°263847/09)**

**ANNEXE 4**

**ATTESTATION DE VISITE DES LIEUX**

Je soussigné

.....  
.....

Agissant au nom et pour le compte de .....

.....

Atteste, par la présente avoir visité le lot de services sis au programme **Parc Industriel Intégré d'Agadir Partie II** et reconnais avoir pris acte de son état et de son emplacement.

**Signature de l'acquéreur**

(Signé et légalisé)